

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:224381-2010:TEXT:FR:HTML>

**CD-Kinshasa: FED — Recrutement d'une unité de gestion pour
le programme d'appui au démarrage de la décentralisation**

2010/S 146-224381

Lieu(x) d'exécution: Pays ACP — République démocratique du Congo (CD)

Avis de marché de services

Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV)

Objet principal:

71356200 Services d'assistance technique

Objet supplémentaire:

75100000 Services de l'administration publique

1. **Référence de la publication:**
EuropeAid/130243/D/SER/CD.

2. **Procédure:**
Restreinte.

3. **Programme:**
9^e ou 10^e FED.

4. **Financement:**
Convention de financement.

5. **Pouvoir adjudicateur:**
République démocratique du Congo.

6. **Type de marché:**
À prix unitaires.

7. **Description du marché:**

Le présent marché a pour objet la sélection et le recrutement de l'unité de gestion du programme d'appui au démarrage de la décentralisation en RDC.

Le programme d'appui au démarrage de la décentralisation est un programme de 15 000 000 EUR ayant pour objectif de rendre le processus de décentralisation plus opérationnel et mieux partagé et ainsi contribuer à améliorer les conditions de vie et à réduire en perspective la pauvreté des populations provinciales.

Le programme a pour objectif global de soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la décentralisation en RDC et comme objectifs spécifiques:

— d'appuyer le pilotage de la décentralisation au niveau national et,

— de renforcer les capacités permettant aux provinces de Kinshasa et du Nord-Kivu d'améliorer leur efficacité, notamment dans la fourniture de services essentiels et la gestion des finances publiques.

L'UGP sera chargée d'assurer la coordination, la planification annuelle, la mise en œuvre, le suivi et le reporting du programme, ainsi que la gestion financière et contractuelle des actions mises en œuvre par les institutions et les structures concernées.

8. **Nombre et intitulé des lots:**

Le marché est divisé en lots: non, 1 lot unique.

9. **Budget:**

Budget maximal: 4 000 000 EUR.

10. **Prestations additionnelles:**

Le pouvoir adjudicateur peut, s'il le juge opportun, étendre la durée et/ou la portée du marché, sous réserve de disponibilité budgétaire, sans toutefois que la durée et le montant du marché initial puissent être dépassés. Toute reconduction du marché est subordonnée à l'exécution satisfaisante des tâches par le contractant.

Conditions de participation

11. **Éligibilité:**

La participation est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [participant individuellement ou au sein d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] ressortissantes des États ACP et des États membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux organisations internationales autorisées par l'instrument applicable au programme en vertu duquel le marché est financé (voir également point 29 ci-après).

12. **Candidature:**

Toute personne physique ou morale éligible (conformément au point 11 ci-dessus) ou tout groupement de ces personnes (consortium) peut présenter sa candidature.

Un consortium peut être un groupement permanent doté d'un statut juridique ou un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire, le chef de file et tous les autres partenaires) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (conformément au point 11) entraînera l'exclusion automatique de la candidature concernée. Si cette personne inéligible fait partie d'un consortium, la candidature de l'ensemble du consortium sera exclue.

13. **Nombre de candidatures:**

Une personne physique ou morale ne peut présenter plus d'une candidature, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium candidat). Dans l'hypothèse où une personne physique ou morale présenterait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront éliminées.

14. **Interdiction, pour les candidats présélectionnés, de former des groupements:**

Toute offre émanant de soumissionnaires associés à des sociétés autres que celles mentionnées dans les formulaires des candidatures présélectionnées sera exclue de la présente procédure restreinte. Les candidats présélectionnés ne pourront ni s'associer ni conclure d'accord de sous-traitance mutuelle dans le cadre du marché en question.

15. **Situations d'exclusion:**

Les candidats doivent joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion visées au point 2.3.3 du «Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures» de l'UE.

16. **Sous-traitance:**

La sous-traitance n'est pas autorisée.

17. **Nombre de candidats qui seront présélectionnés:**

Sur la base des candidatures reçues, entre 4 et 8 candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre de candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 4, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères à présenter une offre.

Calendrier provisoire

18. **Date prévue pour l'envoi des invitations à soumissionner:**

1.10.2010.

19. **Date prévue de commencement du marché:**

1.2.2011.

20. **Durée d'exécution initiale:**

Durée en mois: 51.

Critères de sélection et d'attribution

21. **Critères de sélection:**

Critères identiques pour les personnes morales et les personnes physiques.

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. En cas de candidature présentée par un consortium, ces critères s'appliqueront à l'ensemble de celui-ci.

1) Capacité économique et financière du candidat:

si le candidat est un organisme public, des informations équivalentes devront être fournies:

1. le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat doit être supérieur à 1 000 000 EUR;
2. la trésorerie et les équivalents de trésorerie en début et en fin d'exercice doivent être positifs.

2) Capacité professionnelle du candidat:

1. au moins 20 % de l'ensemble des effectifs du candidat travaillent dans le renforcement de capacités et sont employés à titre permanent.

3) Capacité technique du candidat:

1. le candidat a travaillé avec succès, au cours des 5 dernières années, sur au moins 5 projets, d'un budget minimal de 2 000 000 EUR, dans le domaine de renforcement des capacités et réforme de l'administration publique dans des pays ACP;

2. le candidat a travaillé avec succès, au cours des 3 dernières années, sur au moins 1 projet, d'un budget minimal de 2 000 000 EUR, portant sur l'appui à la décentralisation et renforcement des capacités de l'administration provinciale.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qu'il entretient avec ces dernières. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant par exemple un engagement des entités en question à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, et notamment celle de la nationalité, que l'opérateur économique.

Si plus de 8 candidats éligibles satisfont aux critères de sélection ci-dessus, il sera procédé à une réévaluation de leurs points forts et de leurs points faibles afin de déterminer les 8 meilleures candidatures. Lors de la réévaluation, seuls seront pris en compte les critères suivants:

- le nombre de projets d'appui à la décentralisation dans un pays ACP,
- le nombre de projets de renforcement de capacités dans un pays ACP,
- l'expérience dans le domaine.

22. **Critère d'attribution:**

Meilleur rapport qualité/prix.

Candidature

23. **Date limite de réception des candidatures:**

6.9.2010 (12:00), heure d'Europe centrale.

Toute candidature reçue après la date limite sera écartée.

24. **Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir:**

Les candidatures doivent respecter strictement la présentation et les instructions du formulaire type de candidature, disponible sur l'internet à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/services/index_fr.htm

Aucun document complémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pris en considération.

25. **Modalités d'envoi des candidatures:**

Les candidatures doivent être exclusivement transmises au pouvoir adjudicateur dans la langue française:

— soit par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante:

COFED, hôtel des impôts (DGI), croisement des avenues des Marais et Province Orientale, Gombe, Kinshasa, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,

— soit par dépôt en main propre (y compris par un service de messagerie) au pouvoir adjudicateur lui-même, contre remise d'un récépissé signé et daté, à l'adresse mentionnée ci-dessus, à l'attention de Godelive Lonji ou Jacky Mukala. Tél. +243 815553644.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure adressée au pouvoir adjudicateur.

Les candidatures transmises de toute autre façon seront écartées.

26. **Modification ou retrait des candidatures:**

Les candidats peuvent modifier ou retirer leur candidature par notification écrite avant la date limite de réception des candidatures. Aucune candidature ne pourra être modifiée après cette date.

Toute notification de modification ou de retrait sera rédigée et présentée conformément au point 25.

L'enveloppe extérieure portera, de même que l'enveloppe intérieure (le cas échéant), la mention «Modification» ou «Retrait», selon le cas.

27. **Langue de travail:**

Toute communication écrite dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres et de ce marché doit être en français.

28. **Date de publication de l'avis de préinformation:**

Date: 29.6.2010.

Numéro d'avis au JO: 2010/S 123-186983.

29. **Base juridique:**

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23.6.2000, modifié le 25.6.2005 et en 2008 (annexe IV).

30. **Autres renseignements**

31. **Date d'envoi du présent avis:**

20.7.2010.